



CONSEIL PARTICIPATIF DE LA FACULTÉ

PROCÈS-VERBAL

Séance du 11 novembre 2021

- approuvé le 16 décembre 2021 -

PRESENTS	
Membres du Conseil	Abdeljalil AKKARI, Sandrine AMSTUTZ, Maïtena ARMAGNAGUE, Daphné BAVELIER, Loïc BERTHOD, Anaïs BUFF, Edith CAMPOS, Olivier DESRICHARD, Joaquim DOLZ, Anne-Cécile DOMINE AUBERT, Juan Manuel FALOMIR PICHASTOR, Simon FLANDIN, Neele HEISER, Fleur LEJEUNE, Gaëlle MOLINARI, Manuel PERRENOUD, David SANDER, Juana SARMIENTO, Jorge Daniel SEQUEIRA GRANJA, Quentin ZONGO
Ex officio	Mireille BETRANCOURT – doyenne, Maëlle LE POTTIER – administratrice, Valérie FAVEZ, Sercan ERCEYLAN – conseillères académiques
EXCUSES	
Membres du Conseil	Nicolas AMEZ-DROZ, Kerstin BRINKMANN, Martin DEBANNE, Edouard GENTAZ, Marco HESSELS, Rita HOFSTETTER (arrivée à 18h15), Alicia SAVIOZ, Maude SCHNEIDER
Ex officio	Stéphanie BOUCHET ROSSIER, , Aline MEYER, Madiha NASIR, Pascale PASCHE-PROVINI, – conseillères académiques
INVITES	
	Nicolas BURRA

Ordre du jour

- 1 Approbation du PV de la séance du 14.10.2021
- 2 Communications de la doyenne
- 3 Point de situation budgétaire par Maëlle le Pottier, administratrice
- 4 Enquête télétravail FPSE (CCER/PAT/Prof.) – Quelles perspectives d'usage pour le rapport final ?
- 5 Demande des étudiants pour la mise en place d'une semaine de révision au semestre de printemps
- 6 Divers

1. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 14.10.2021

Le procès-verbal est approuvé.

2. COMMUNICATIONS DE LA DOYENNE

Faculté

- **Cérémonie de remise des diplômes le samedi 27 novembre 2021 (un seul jour)**
- Pass sanitaire obligatoire, pas d'accompagnant-es
Nous avons besoin de 4 personnes par section et par session pour distribuer les diplômes → informer la présidence concernée
+ proposition de participation aux associations étudiant-es

RESSOURCES HUMAINES

- CCER, renouvellement de contrat : les renouvellements doivent rapporter sur le taux d'activité du contrat et mentionner si c'est en financement joint. Pour les publications, le critère sera que la Faculté (ou au moins l'UNIGE) soit mentionnée comme affiliation.

Unige

- **Subside tremplin** et mentorat relève féminine : délai 28 février 2022
<https://www.unige.ch/rectorat/egalite/programmes-et-formations/programmes/>
- **Evènements Hackademia** : s'inscrire pour participer aux projets proposés d'ici le 17 novembre 2021 : <https://hackademia2021.sparkboard.com/>
- **Processus d'accréditation de l'UNIGE**
→ Visites et rencontres les 26-28 octobre avec le comité d'accréditation
Conclusions apparemment positives, on recevra prochainement le résultat officiel
Globalement, le comité salue les différentes initiatives qualité en repérant des pistes d'amélioration concernant la simplification (le processus est complexe avec de nombreux projets qualité parallèle) et la meilleure participation de tous les étages de l'immeuble (statuts et entités).
- **Cafétérias Unimail**
→ Occupation par la CUAE pour la question des repas à 3 CHF
Entre autres revendications, la CUAE réclame des repas à 3 CHF pour lutter contre la précarité étudiante. D'une part, et quelle que soit la légitimité de la cause, la doyenne exprime sa désapprobation d'un tel acte alors que les négociations étaient déjà bien entamées avec le canton pour une subvention et avec Novae en absence de subvention. La CUAE avait encore rencontré la vice-rectrice en charge de l'enseignement la veille.

D'autre part, l'occupation s'est faite par la force, et quelqu'un a été blessée dans le processus. La Faculté n'entrera pas en discussion avec la CUAE si elle était sollicitée mais continuera à échanger avec les associations facultaires dans un esprit de respect mutuel et de dialogue.

3. POINT DE SITUATION BUDGETAIRE PAR L'ADMINISTRATRICE

Suite au mail de la doyenne, envoyé à l'ensemble des collaborateurs.trices le 22 octobre dernier, informant de prévisions financières du bilan 2021 de l'Université extrêmement défavorables et de mesures d'économie pour y remédier, la présidence du Conseil participatif a souhaité inviter l'administratrice de la Faculté, Maëlle le Pottier, afin d'avoir des compléments d'information.

En effet, la doyenne informait dans son message que l'année 2021 ayant été marquée par des dépenses exceptionnelles liées à la situation sanitaire et par des réductions de rentrées financières, le Rectorat avait demandé des efforts budgétaires en urgence à l'ensemble de l'UNIGE.

L'administratrice indique que cet effort budgétaire concerne uniquement les fonds DIP, pour la partie des dépenses générales (budget annuel FPSE : environ 800'000 CHF). Sur la base des projections budgétaires rendues fin août, le Rectorat a estimé un déficit prévisionnel de près de 5 MCH pour l'année 2021 et décidé de prendre des mesures à différents niveaux ; pour les facultés, elles concernent principalement les dépenses (« ligne 31 ») et n'impactent ni les salaires ni les prestations internes.

La réduction du déficit DIP de l'Université a pour objectif d'éviter que l'UNIGE ne rende un bilan négatif à l'Etat en fin d'année et que le Canton de Genève n'opère éventuellement des coupes dans le budget 2022 de l'Université. Maëlle le Pottier indique que la situation a été étudiée en Conseil décanal et qu'après analyse, il est apparu que la FPSE ne pourra malheureusement pas tenir les objectifs d'économie fixés. Une estimation des dépenses nécessaires pour la fin de l'année a été effectuée en collaboration avec les Sections, estimation qui dépasse de plus de 150'000 CHF l'effort d'économie demandé. La décision a été prise par le Conseil décanal d'informer le Rectorat de l'impossibilité pour la Faculté de tenir les objectifs fixés. Un rendez-vous est prévu avec la vice-rectrice en charge.

4. ENQUÊTE TÉLÉTRAVAIL – QUELLES PERSPECTIVES D'USAGE POUR LE RAPPORT FINAL ?

Il a été décidé au cours de la séance précédente de mettre à l'ordre du jour de cette séance l'utilisation qui pourrait être faite de l'enquête réalisée en fin d'année académique 2020-21 auprès des collaborateurs et des collaboratrices de la Faculté.

N. Burra précise que, à l'origine, ce rapport avait pour seul but de faire des recommandations basées sur la consultation des collaborateur.trices. Il propose de le transmettre en l'état au décanat et de le laisser juge de son usage.

Ont été posées les questions de méthode, de la faible représentativité de certains corps ainsi que le besoin de clarification. Une discussion s'engage.

Plusieurs propositions émergent :

- amender le texte pour clarification, faire émerger les enjeux thématiques (conditions de travail, rapports hiérarchiques, fonctionnement général de la Faculté, ...) ?
- diligenter une autre enquête, complémentaire, sur l'impact du télétravail sur les activités de recherche ?
- 6 propositions dans le rapport : si chacun de ces points fait l'objet d'une discussion au Conseil participatif, l'objectif est atteint !
- une ressource à simple valeur informative pour alimenter des réflexions ?

Par ailleurs, une représentante du PAT interroge la [directive mise en place par le Rectorat le 06.10.2021](#) visant à définir les conditions et les modalités de mise en œuvre du télétravail post-crise pour le PAT. En effet, après plus d'une année de télétravail « contraint » qui a plutôt fait apparaître les efforts et la forte implication de l'ensemble de la communauté universitaire pour l'Institution, elle est interpellée par les termes de cette directive et de la convention employeur/employé.e qui en découle. La confiance, élément clé mis en avant par le Rectorat, y semble, somme toute, assez relative.

Au vu des commentaires suscités, il est décidé de revenir sur la question du télétravail au prochain Conseil participatif.

5. DEMANDE DES ÉTUDIANT.ES POUR LA MISE EN PLACE D'UNE SEMAINE DE RÉVISIONS AU SEMESTRE DE PRINTEMPS

Les représentant.es des étudiant.es indiquent que l'ADEPSY a obtenu auprès de la Présidence de la Section de psychologie et dans le contexte de crise sanitaire de l'époque, 2 jours de révisions (les lundi et mardi de la semaine d'examens) avant les examens de mai/juin 2021.

Ils précisent que cette semaine de révisions a, par ailleurs, été obtenue et mise en œuvre dans les Facultés des Lettres (depuis 2015) et des Sciences (depuis 2020).

La faïtière étudiante (CUAE) a également abordé cette question avec la vice-rectrice en charge dans le cadre des revendications étudiantes de la rentrée (retour des repas à 3 CHF, un modèle de cafétéria autogérée, le soutien financier de l'UNIGE à l'épicerie gratuite (la Farce) pour les étudiant.es des Hautes Ecoles et de l'Université).

V. Favez, conseillère académique et responsable de la planification des examens souhaite d'emblée préciser que le document présenté par les étudiant.es est pour l'essentiel une émanation de l'Adepsy et ne prend pas en compte toute la dimension de la Faculté et ses différentes formations, notamment en sciences de l'éducation. Elle indique avoir étudié les différents scénarios adoptés par les Facultés des Lettres et des Sciences, qui chacun soulève des problématiques complexes, à la fois institutionnelles et organisationnelles :

- 1- supprimer la dernière semaine de cours du semestre
→ peu envisageable compte-tenu du référentiel européen (Bologne)

- 2- repousser la session d'examens d'une semaine (les 14 semaines de cours sont conservées, 1 semaine de vacances en moins)
→ enjeux RH : garantir à tous une prise de congés de 3 semaines

- 3- avancer la rentrée de février d'une semaine (une semaine de plus sur le semestre)
→ formule « à la carte » peu envisageable

Une discussion s'engage. Consulté.es, quelques professeur.es présent.es indiquent être d'accord pour adapter leur enseignement s'il était avéré que cela pourrait réduire le stress étudiant, en supprimant la dernière semaine de cours, par exemple, souvent consacrée aux révisions.

En définitive, la question est de savoir ce qu'attendent les représentant.es des étudiant.es du Conseil participatif sur ce dossier ?

L'instance n'a pas vraiment la compétence d'initier un dossier d'une telle ampleur. Il est ainsi précisé que la présidence a accepté de mettre ce sujet à l'ordre du jour pour discussion mais qu'il ne pourra être procédé à un vote aujourd'hui hormis concernant l'adhésion et le soutien de l'instance à la démarche des étudiant.es.

Pour conclure, le Conseil participatif indique entendre et comprendre le stress des étudiant.es et accepte de soutenir leur demande en confiant la mission de la faisabilité aux instances compétentes. En effet, étudier la faisabilité des différents scénarios évoqués demande du temps et que toutes les parties impliquées soient consultées (tous les comités de programme via les CPE des sections, les Présidences, le décanat, ...).

Simon Flandin va prendre contact avec les personnes et instances concernées par la gestion et la planification des examens pour demander l'étude de différents scénarios possibles et apporter son soutien aux représentant.es des étudiant.es pour documenter la faisabilité de leur revendication au sein de la Faculté.

6. DIVERS

Rappel - Coronavirus - [Recommandations et consignes FPSE](#) (Intranet)

GE/ 06.12.2021/ M. Philippe